

Le Président : **Eric BLANCHO**

FLASH

infos

25 Juin 2025 – N° 62

CONVENTION COLLECTIVE : nouvelle édition

Une nouvelle édition de la Convention Collective nationale vient d'être éditée par la Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française.

Pour rappel : les dispositions de l'article R. 2262-1 du Code du Travail précisent que « l'employeur doit tenir un exemplaire de la Convention collective nationale à la disposition du personnel de son établissement ». **Coût unitaire : 29€.**

Si vous souhaitez obtenir cette nouvelle convention, merci de nous adresser : un chèque de 29€ ou d'effectuer un virement sur le compte bancaire de la Fédération. **À réception de votre paiement**, la convention vous sera expédiée, accompagnée de la facture acquittée.

RIB Fédération

IBAN : FR76 1444 5202 0008 0008 9757 710 BIC : CEPAFRPP444

Intitulé du compte : FEDERATION BOULANGERIE MORBIHAN

ENQUÊTE : travail des salariés le 1^{er} mai

Dans le cadre des **travaux liés à l'adoption de la proposition de loi sur le travail des salariés le 1^{ER} MAI**, nous vous relayons l'enquête mise en place par la Confédération.

Vous trouverez le lien ci-après : [Enquête Travail des salariés le 1er mai](#), votre participation est précieuse et confidentielle, merci de prendre un instant pour partager votre avis ! Vous avez **jusqu'au 30 juin 2025** pour répondre à cette enquête.



STAGES : à venir au 2nd semestre

Il reste encore des places pour le stage Bûches, n'hésitez pas à vous inscrire et nous proposons un stage « Gestion » (pour les artisans) qui sera confirmé en fonction du nombre requis de demandes.

Pour rappel : inscription par simple appel téléphonique au 02.97.46.46.60 et nos services se chargent du montage et du suivi des demandes de prise en charge.

Lundi 15 ou Mardi 16 septembre (date au choix)	Les bûches	Théo JEANNE (collaborateur de Nicolas BARBET)
À venir (2nd semestre)	Gestion	

CONCOURS : départementaux et régionaux

Voici la programmation des concours départementaux et régionaux pour le 2nd semestre. A noter que pour le 1^{er} concours régional du Meilleur Sandwich de Bretagne, seul 4 candidats pourront concourir par département, avec 3 variétés froides (carné, mer, végétal) et montage sur site (pas de fabrication), informations à venir avant la rentrée.

Concours RÉGIONAL	Concours DÉPARTEMENTAL
11 septembre - Croissant au beurre (à Quimper)	29 novembre - Galette aux amandes (Vannes, salon SAGA)
29&30 septembre - Baguette Tradition (à Vannes) <i>Fabrication sur site et en direct</i>	
30 novembre - Sandwich (à Vannes, salon SAGA)	
9 décembre - Galette aux amandes (à Bruz)	